MUSÉE CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

Trois mois terminés le 30 juin 2011

(Non audités)

Canadian Museum FOR HUMAN RIGHTS
Musée canadien POUR LES DROITS DE LA PERSONNE

Canada

Les états financiers trimestriels du Musée canadien des droits de la personne (MCDP ou Société) doivent être lus dans le contexte des commentaires et de l'analyse de la direction et des états financiers annuels audités du 31 mars 2011.

Les états financiers du 30 juin 2011 sont préparés conformément aux normes comptables pour le secteur public. Le 1er avril 2011, la Société a adopté les normes comptables pour le secteur public applicables à un organisme sans but lucratif du secteur public. Ces normes révisées ont été adoptées rétroactivement et, par conséquent, les données correspondantes de 2011 ont été retraitées. Les principaux ajustements découlant de l'adoption de ces nouvelles normes comptables sont comme suit :

- Les autres éléments du résultat étendu ne sont pas comptabilisés selon les normes comptables pour le secteur public applicables à un organisme sans but lucratif du secteur public. Les autres éléments du résultat étendu et le résultat étendu ne sont donc plus présentés dans l'état des résultats de la Société. Les états financiers de 2011 ont été ajustés pour comptabiliser les montants constatés antérieurement à titre d'autres éléments du résultat étendu comme apports reportés (afférents aux actifs amortissables) et actif net investi en immobilisations (afférents aux actifs non-amortissables). Par conséquent, le cumul des autres éléments du résultat étendu de 45,659 millions de dollars présenté antérieurement a été reclassé dans les apports reportés et un montant de 4,979 millions l'a été dans l'actif net (investi en immobilisations), qui représente l'investissement dans le terrain. Les autres éléments du résultat étendu comptabilisés antérieurement comme produits en 2011 ont été repris.
- Les gains et pertes de réévaluation sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation selon les normes comptables pour le secteur public. Les états financiers de 2011 n'ont pas été ajustés puisque les normes interdisent l'application rétroactive. Les montant correspondants des gains et pertes de réévaluation sont présentés conformément aux méthodes comptables que la Société applique depuis le 31 mars 2011.

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Veuillez consulter les commentaires et l'analyse de la direction présentés dans le Rapport annuel du 31 mars 2011. Une mise à jour pour le trimestre terminé le 30 juin 2011 suit.

Selon les normes comptables pour le secteur public, le trimestre visé de l'état de la situation financière est comparé aux plus récents états financiers audités (soit ceux du 31 mars 2011), tandis que les résultats sont comparés à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Situation financière : résultats à la fin du trimestre

Le total de l'actif a augmenté de 23,5 millions de dollars, passant de 246,6 millions au 31 mars 2011 à 270,1 millions au 30 juin 2011, en raison de la hausse des actifs en construction qui reflètent l'investissement continu dans la construction de l'édifice du musée et de la conception des expositions.

Le total du passif et de l'actif net s'est accru de 23,5 millions de dollars par rapport au montant au 31 mars 2011 à cause des apports de l'ordre de 20,2 millions provenant des Amis du Musée et de crédits pour dépenses en immobilisations de 3,4 millions du gouvernement du Canada, ce qui a fait augmenter les apports reportés et les apports reportés afférents aux immobilisations.

L'actif net a diminué de 1,1 million de dollars par rapport au 31 mars 2011, qui s'explique par un excédent des charges sur les produits de 0,4 million et des pertes de réévaluation de 0,7 million sur les placements comptabilisées dans le premier trimestre à la suite des nouvelles dispositions de présentation des normes comptables pour le secteur public. Comme les obligations sont censées être détenues jusqu'à leur échéance, on ne prévoit donc pas que les pertes non réalisées se concrétiseront.

Budget de fonctionnement : résultats du trimestre

Les crédits parlementaires ont été de l'ordre de 2,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2011 par rapport à 3,3 millions pour le trimestre terminé le 30 juin 2010 en raison de la différence du moment où les demandes de crédit ont été effectuées.

Les charges du trimestre terminé le 30 juin 3011 ont été de 2,5 millions de dollars par rapport à 2,2 millions pour le trimestre terminé le 30 juin 2010. La hausse des charges est principalement attribuable à l'augmentation du personnel affecté au contenu et à la programmation du Musée, qui était requise pour créer le contenu et les expositions pour ce nouveau musée national. Les charges comprennent également une somme de 0,4 million de dollars pour les frais liés à des projets qui avaient été amorcés et financés en 2010-2011. Comme les produits pour ces projets avaient été comptabilisés en 2010-2011 et que les charges ont été reportées et comptabilisées en 2011-2012, les charges du trimestre ont dépassé les produits d'un montant de 0,4 million de dollars.

Flux de trésorerie : résultats du trimestre

La trésorerie a diminué, passant de 4,3 millions de dollars au 31 mars 2011 à 2,7 millions au 30 juin 2011 par suite de l'excédent des dépenses sur les crédits de fonctionnement reçus en raison du moment où les demandes de crédit ont été effectuées.

La trésorerie affectée et les équivalents de trésorerie sont demeurés inchangés au cours du trimestre. Les placements affectés ont connu une baisse de 3,5 millions de dollars imputable aux fonds affectés de 23,6 millions de dollars reçus des Amis du Musée et du gouvernement du Canada et compensés par les 26,0 millions utilisés pour la construction.

Analyse des perspectives et des risques

La direction continue à surveiller les risques et les stratégies ayant trait à la construction de l'édifice du Musée, qui est toujours en ligne avec le calendrier des travaux dont l'achèvement est prévu en décembre 2012, et 98 % de l'édifice de base a été soumis à des appels d'offres.

La plus haute priorité du MCDP demeure toujours l'obtention de toutes les sommes requises pour compléter le projet de construction. Le financement est tributaire de la campagne de financement et du recouvrement des promesses d'apports que les Amis du Musée effectuent. Tant que le financement en capital n'est pas assuré, les charges de fonctionnement sont gérées avec soin afin de s'assurer que l'élaboration de l'infrastructure opérationnelle s'harmonise avec l'achèvement du projet de construction.

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Le président-directeur général,

Stuart Murray

Winnipeg, Canada
Le 29 août 2011

La directrice financière,

Susanne Robertson

Winnipeg, Canada
Le 29 août 2011

États financiers du

MUSÉE CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE

Trois mois terminés le 30 juin 2011

(Non audités)

Musée canadien des droits de la personne

État de la situation financière

(non audité)

(en milliers de dollars)

	30 juin 2011	31 mars 2011 (Révisé – note 3)
Actif		
À court terme		
Trésorerie	2 729 $	4 356 $
Créances	2 009	1 496
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	168	231
Tranche à court terme du compte de dépôt des retenues (note 5)	4 704	4 114
	9 610	10 197
Trésorerie affectée, équivalents de trésorerie et placements (note 4)	79 676	83 280
Compte de dépôt des retenues (note 5)	3 726	2 305
Immobilisations (note 6)		
En service	7 574	7 544
En construction	169 520	143 318
Total de l'actif	270 106 $	246 644 $
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Dettes et charges à payer	8 531 $	10 616 $
Tranche à court terme des retenues à payer (note 5)	4 704	4 114
	13 235	14 730
Apports reportés (note 7)	49 878	45 659
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	195 891	175 538
Retenues à payer (note 5)	3 726	2 305
	249 495	223 502
Actif net		
Non affecté	3 076	3 433
Investi en immobilisations (note 10)	4 979	4 979
Gains et pertes de réévaluation	(679)	-
	7 376	8 412
Obligations contractuelles (note 11)		
Total du passif et de l'actif net	270 106 $	246 644 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Musée canadien des droits de la personne

État des résultats

(non audité)

(en milliers de dollars)

Trois mois terminés le	30 juin 2011	30 juin 2010 (Révisé – note 3)
Produits		
Crédits parlementaires (note 9)	2 095 $	3 331 $
Produits divers	15	10
Total des produits	2 110	3 341
Charges		
Contenu et programmation du Musée	1 046	740
Édifice permanent et installations temporaires	301	272
Administration et gestion d'entreprise	1 120	1 178
Total des charges	2 467	2 190
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges	(357) $	1 151 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des gains et pertes de réévaluation

(non audité)

(en milliers de dollars)

Trois mois terminés le	30 juin 2011
Gains et pertes de réévaluation au début de la période	- $
Pertes non réalisée accumulées reclassées des apports reportés et des apports reportés afférents aux immobilisations	(498)
Perte de change non réalisée sur la trésorerie	(25)
Perte non réalisée sur les placements	(290)
Gain réalisé sur les placements, reclassé dans les apports reportés et les apports reportés afférents aux immobilisations	134
Gains et pertes de réévaluation à la fin de la période	(679) $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Musée canadien des droits de la personne

État de l'évolution de l'actif net

(non audité)

(en milliers de dollars)

Trois mois terminés le	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains et pertes de réévaluation	30 juin 2011	30 juin 2010 (Révisé – note 3)
Actif net au début de la période	3 433 $	4 979 $	- $	8 412 $	5 035 $
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges	(357)	-	-	(357)	1 151
Variation nette des gains et pertes de réévaluation	-	-	(679)	(679)	-
Actif net à la fin de la période	3 076 $	4 979 $	(679) $	7 376 $	6 186 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Musée canadien des droits de la personne

État des flux de trésorerie

(non audité)

(en milliers de dollars)

Trois mois terminés le	30 juin 2011	30 juin 2010 (Révisé – note 3)
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds – crédits parlementaires	1 255 $	3 268 $
Rentrées de fonds – produits divers	15	10
Sorties de fonds – employés et fournisseurs	(2 803)	(1 856)
	(1 533)	1 422
Activités d'investissement		
Acquisition nette de placements	3 515	42 069
Perte de change non réalisée sur la trésorerie	(25)	-
	3 490	42 069
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'actifs en construction	(27 840)	(14 749)
Acquisition d'immobilisations en service	(97)	-
	(27 937)	(14 749)
Activités de financement		
Crédit parlementaire pour l'acquisition d'immobilisations en service	121	-
Autre financement du gouvernement du Canada pour les actifs en construction et produits financiers connexes	3 596	14 119
Apports provenant de sources non gouvernementales pour les actifs en construction et produits financiers connexes	20 702	22 277
	24 419	36 396
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(1 561)	65 138
Trésorerie au début de la période		
Trésorerie pour le fonctionnement	4 356	737
Trésorerie affectée et équivalents de trésorerie	31 083	44 489
	35 439	45 226
Trésorerie à la fin de la période		
Trésorerie pour le fonctionnement	2 729	2 162
Trésorerie affectée et le fonctionnement	31 149	108 202
	33 878 $	110 364 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Pouvoir, mission et exploitation

Le Musée canadien des droits de la personne (la « Société ») a été constitué en vertu d'une modification de la *Loi sur les musées*, le 10 août 2008, à titre de société d'État, mentionnée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Société n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfices en vertu des provisions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le Musée canadien des droits de la personne rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Sa mission, telle que définie dans la modification de la *Loi sur les musées*, est la suivante :

> *« explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue ».*

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public. Les mêmes méthodes comptables et modalités de calcul sont suivies dans les états financiers trimestriels comparativement aux états financiers annuels audités du 31 mars 2011 autres que les suivantes :

a) Mode de présentation

La Société a préparé les états financiers intermédiaires en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public. Ils ont été préparés en utilisant les méthodes comptables décrites ci-dessous que la Société prévoit adopter pour ses états financiers au 31 mars 2012 et l'exercice qui se terminera à cette date.

Comme ces états financiers intermédiaires sont préparés selon les normes comptables pour le secteur public, ils incluent donc certaines informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels établis selon ce référentiel, mais qui n'avaient pas été incluses dans les états financiers annuel audités du 31 mars 2011 de la Société qui ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers intermédiaires doivent être lus dans le contexte des états financiers annuels audités du 31 mars 2011 de la Société, en tenant compte des informations sur la transition aux normes comptables pour le secteur public qui sont présentées dans la note 3 complémentaire aux présents états financiers intermédiaires.

2. Principales méthodes comptables (suite)

a) Mode de présentation (suite)

La Société applique la méthode du report des organismes sans but lucratif pour comptabiliser les apports.

b) Actifs et passifs financiers

La trésorerie, les placements et le compte de dépôt des retenues sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Ces actifs financiers sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation à leur juste valeur déterminée par le cours acheteur prévalant à la date de clôture. Les ajustements de juste valeur des placements de la trésorerie affectée et non affectée sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les acquisitions de placements sont comptabilisées à l'état de la situation financière à la date de transaction.

Les équivalents de trésorerie sont des actifs immédiatement encaissables, tels des titres du marché monétaire, obligations gouvernementales ou bons du Trésor à court terme, titres négociables ou papier commercial. Leur liquidité à court terme les distingue des autres placements. Leur échéance est de 3 mois ou moins.

c) Comptabilisation des produits

i) Dons

Les dons comprennent les apports provenant d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie de l'entité comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers, des fondations et des sociétés.

Les apports non affectés sont comptabilisés en produits à l'état des résultats au moment où ils sont reçus, ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe pour des fins déterminées sont reportés à l'état de la situation financière et sont comptabilisés en produits à l'état des résultats dans la période au cours de laquelle des dépenses connexes sont engagées. Les produits financiers affectés sont comptabilisés en produits à l'état des résultats dans la période au cours de laquelle des dépenses connexes sont engagées.

ii) Apports en nature

Les apports en nature sont comptabilisés en produits à l'état des résultats au moment qu'ils sont reçus. Les apports en nature relatifs à des immobilisations amortissables sont

2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Comptabilisation des produits (suite)

ii) Apports en nature (suite)

comptabilisés à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations à l'état de la situation financière.

Les apports en nature sont comptabilisés à la juste valeur du bien reçu.

iii) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada fournit du financement à la Société au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits parlementaires qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés en produits selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations acquises.

Les crédits parlementaires affectés à des charges déterminées sont reportés à l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats au cours de la période où les charges correspondantes sont engagées. Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au cours de la période pour laquelle ils sont approuvés.

iv) Aide d'autres instances gouvernementales

Du financement peut être obtenu de diverses instances gouvernementales, autres que le gouvernement du Canada. Le financement public non affecté est comptabilisé comme aide d'autres instances gouvernementales dans l'état des résultats lorsqu'il est reçu ou à recevoir, dans la mesure où la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et sa perception est raisonnablement assurée.

L'aide d'autres instances gouvernementales qui est explicitement ou implicitement affectée à l'acquisition d'immobilisations amortissables est reportée et comptabilisé à titre de produit selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations acquises.

L'aide d'autres instances gouvernementales affectée à des fins déterminées est reportée à l'état de la situation financière et comptabilisée à titre de produit dans l'état des résultats au cours de la période où les dépenses correspondantes sont engagées. Les produits financiers affectés sont comptabilisés à l'état des résultats dans la période au cours de laquelle des dépenses connexes sont engagées.

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif libellés en dollars américains sont convertis en dollars canadiens au taux de change à la date des états financiers. Les opérations libellées en dollars américains sont comptabilisées selon le cours du taux de change à midi à la date de paiement de la facture.

Les gains et pertes de change réalisés sur les actifs monétaires affectés sont comptabilisés comme apports reportés et apports reportés afférents aux immobilisations à l'état de la situation financière. Les autres gains et pertes de change sont comptabilisés comme produits divers à l'état des résultats.

Les gains et pertes de change non réalisés sur les actifs monétaires sont comptabilisés à l'état des gains et perte de réévaluation.

3. Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1er avril 2011, la Société a adopté les normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public. Les normes modifiées ont été appliquées rétroactivement, si possible, et, par conséquent, les chiffres correspondants de 2011 ont été retraités. En outre, le 1er avril 2011, la Société a adopté par anticipation le chapitre SP 3450, Instruments financiers, et le chapitre SP 2601, Conversion des devises, sur une base prospective, sans retraitement des chiffres correspondants de 2011. Les principaux ajustements découlant de l'adoption de ces nouvelles normes sont comme suit :

a) Les actifs en construction représentent les coûts de construction de l'édifice du musée et sont inclus dans la définition d'une immobilisation selon le chapitre SP 4230, Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif. Un ajustement a été apporté aux états financiers du 31 mars 2011 afin de reclasser la valeur comptable des actifs en construction de 143 318 $ dans les immobilisations en construction.

b) Les autres éléments du résultat étendu ne sont pas comptabilisés selon les normes comptables pour le secteur public. Par conséquent, les autres éléments du résultat étendu et le résultat étendu ne sont plus présentés dans l'état des résultats de la Société. Les états financiers de l'exercice 2011 ont été ajustés pour reclasser les montants constatés antérieurement comme autres éléments du résultat étendu dans les apports reportés et l'actif net investi en immobilisations

En conséquence, le cumul des autres éléments du résultat étendu de 50 589 $ présenté antérieurement au 31 mars 2011 (et le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu de l'ordre de 73 570 $) ont été reclassés dans les apports reportés (45 659 $) et l'actif net investi en immobilisations (4 930 $). Le montant négatif de 22 981 $ des autres éléments du résultat étendu comptabilisé antérieurement en 2011 a été repris.

3. Adoption de nouvelles normes comptables (suite)

c) Les états financiers du 31 mars 2011 ont été ajustés pour reclasser des crédits parlementaires reportés de 2 565 $ dans les apports reportés afférents aux immobilisations, afin de se conformer aux dispositions de présentation des normes comptables pour le secteur public.

d) Les gains et pertes de réévaluation sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation selon les normes comptables pour le secteur public. Les états financiers du 31 mars 2011 n'ont pas été ajustés parce que les chapitres SP 3450, Instruments financiers, et SP 2601, Conversion des devises, ne peuvent pas être appliqués rétroactivement. La Société a adopté ces deux chapitres sur une base prospective à compter du 1er avril 2011. Les montants correspondants des gains et pertes de réévaluation sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Société au 31 mars 2011.

e) Les bénéfices non répartis sont présentés comme actif net selon les normes comptables pour le secteur public et classés comme actif net non affecté ou actif net investi en immobilisations. Les états financiers du 31 mars 2011 ont été ajustés pour reclasser les bénéfices non répartis au début et à la fin de l'exercice comme actif net non affecté et actif net investi en immobilisations.

L'incidence des retraitements sur les chiffres du 31 mars 2011 est comme suit :

	Audités 31 mars 2011	Ajustements	Révisés 31 mars 2011	
État de la situation financière				
Actif				
Actifs en construction (a)	143 318 $	(143 318) $	- $	
Immobilisations en construction (a)		143 318	143 318	
Passif				
Apports reportés afférents aux immobilisations (c)	172 973	2 565	175 538	
Crédits parlementaires reportés (c)	2 565	(2 565)	-	
Apports reportés (b)	-	45 659	45 659	
Actif net				
Au début de l'exercice			105	
Bénéfices non répartis (e)	105	(105)	-	
Cumul des autres éléments du résultat étendu (b)	73 570	(73 570)	-	*
Non affecté (e)	-	56	56	
Investi en immobilisations (b, e)	-	4 979	4 979	
	73 675	(68 640)	5 035	

3. Adoption de nouvelles normes comptables (suite)

	Audités 31 mars 2011	Ajustements	Révisés 31 mars 2011
À la fin de l'exercice			
Bénéfices non répartis (e)	3 482	(3 482)	-
Cumul des autres éléments du résultat étendu (b)	50 589	(50 589)	-
Non affecté (e)	-	3 433	3 433
Investi en immobilisations (b, e)	-	4 979	4 979
	54 071	(45 659)	8 412
État des résultats			
Excédent des produits sur les charges	3 377	-	3 377
Autres éléments du résultat étendu (b)	(22 981)	22 981	-

4. Trésorerie affectée, équivalents de trésorerie et placements

La trésorerie affectée, les équivalents de trésorerie et les placements proviennent des apports reçus des entités non gouvernementales, de l'aide d'autres instances gouvernementales et de crédits parlementaires à des fins déterminées.

	30 juin 2011				31 mars 2011	
	Coût	Pertes non réalisées[1]	Intérêts à recevoir	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Trésorerie affectée	1 849 $	(108) $	$	1 741 $	1 897 4, $	1 897 $
Équivalents de trésorerie						
Bons du trésor du gouvernement du Canada	279	-	-	279	8 847	8 862
Bons du trésor provinciaux	20 091	-	21	20 112	18 210	18 227
Billets	8 997	-	20	9 017	2 096	2 097
Total partiel – Équivalents de trésorerie	29 367	-	41	29 408	29 153	29 186
Placements						
Obligations du gouvernement du Canada	2 375	(9)	-	2 366	2 752	2 751
Obligations provinciales	10 957	(267)	-	10 690	7 436	7 266
Titres adossés à des crédits mobiliers	11 215	(112)	-	11 103	15 287	15 184
Obligations d'entreprises	21 030	(123)	-	20 907	23 585	23 484
Titres adossés à des créances hypothécaires	3 514	(53)	-	3 461	3 545	3 512
Total partiel – Placements	49 091	(564)	-	48 527	52 605	52 197
	80 307 $	(672) $	41 $	79 676 $	83 655 $	83 280 $

[1] La Société prévoit détenir les obligations jusqu'à leur échéance; par conséquent, les pertes non réalisées ne se concrétiseront probablement pas dans les périodes futures.

4. Trésorerie affectée, équivalents de trésorerie et placements (suite)

La variation de la trésorerie affectée, des équivalents de trésorerie et des placements comprend les éléments suivants :

Trois mois terminés le	30 juin 2011
Solde au début de la période	83 280 $
Ajouter les apports reçus au cours de la période	23 360
Ajouter les intérêts et produits financiers reportés	813
Déduire la perte non réalisée sur la trésorerie	(17)
Déduire la perte non réalisée sur les placements	(156)
Déduire les sommes utilisées pour l'acquisition d'immobilisations	(27 604)
Solde à la fin de la période	79 676 $

5. Compte de dépôt des retenues

Conformément au contrat de construction pour l'édifice du musée et de la *Loi sur le privilège du constructeur* du Manitoba, la Société est tenue de retenir 7,5 pour cent de la facturation proportionnelle. Ce montant est assorti de restrictions de par sa nature et est comptabilisé comme un actif et un passif. Les fonds affectés seront payés sur achèvement certifié des contrats de sous-traitance conformément à la *Loi sur le privilège du constructeur* du Manitoba. Le solde total en argent du compte de dépôt des retenues et du passif connexe au 30 juin 2011 s'élevait à 8,4 millions de dollars (31 mars 2011 – 6,4 millions), dont 4,7 millions (31 mars 2011 – 4,1 millions) est à court terme.

6. Immobilisations

	30 juin 2011			31 mars 2011 (Révisé – note 3)
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	4 979 $	- $	4 979 $	4 979 $
Matériel informatique	2 356	63	2 293	2 234
Améliorations locatives	546	371	175	186
Mobilier et matériel	152	45	107	118
Développement du site Web	70	50	20	27
Total partiel – en service	8 103	529	7 574	7 544
Actifs en construction	169 520	-	169 520	143 318
	177 623 $	529 $	177 094 $	150 862 $

6. Immobilisations (suite)

La charge d'amortissement pour les trois mois terminés le 30 juin 2011 est de 91 $ (trois mois terminés le 30 juin 2010 – 63 $)

Les actifs en construction représentent les coûts engagés pour la conception et la construction de l'édifice du musée et se composent des coûts suivants engagés à ce jour :

	30 juin 2011		31 mars 2011	
Conception et construction de l'édifice	163 461	$	137 825	$
Conception et construction de l'exposition	6 059		5 493	
	169 520	$	143 318	$

7. Apports reportés

Les apports reçus d'entités non gouvernementales et d'autres instances gouvernementales sont reportés et comptabilisés en produits dans la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées.

La Société a comptabilisé les apports reportés suivants au 30 juin 2011 et 31 mars 2011 :

	30 juin 2011		31 mars 2011	
Apports reportés de sources non gouvernementales et d'autres instances gouvernementales	49 878	$	45 659	$

Les variations du solde des apports reportés au cours de la période ont été comme suit :

Trois mois terminés le	30 juin 2011	
Solde au début de la période	45 659	$
Pertes non réalisées accumulées reclassées à l'état des gains et pertes de réévaluation (note 3)	378	
Ajouter les apports affectés reçus de sources non gouvernementales	20 160	
Ajouter les intérêts et produits financiers reportés	371	
Déduire les montants virés aux apports reportés afférents aux immobilisations :		
Financement de la province du Manitoba	(5 310)	
Financement de la ville de Winnipeg	(2 190)	
Apports en capital des Amis du Musée	(9 190)	
Solde à la fin de la période	49 878	$

8. Apports reportés afférents aux immobilisations

a) Les apports reportés afférents aux immobilisations se composent comme suit :

	30 juin 2011		31 mars 2011	
Apports reportés – Gouvernement du Canada	98 328	$	94 665	$
Apports reportés – Province du Manitoba	31 699		26 389	
Apports reportés – Ville Winnipeg	12 992		10 802	
Apports reportés – Amis du Musée	52 872		43 682	
	195 891	$	175 538	$

i) Gouvernement du Canada – Crédits parlementaires

Les apports reportés représentent la portion non amortie des crédits parlementaires provenant du gouvernement du Canada utilisés ou à être utiliser pour défrayer les coûts des actifs en construction et du matériel amortissable. Les apports reportés sont comptabilisés comme crédits parlementaires dans les produits selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations correspondantes sont amorties.

ii) Aide d'autres instances gouvernementales

Les apports reportés représentent la portion non amortie de l'aide provenant d'autres instances gouvernementales utilisés pour défrayer les coûts des actifs en construction et du matériel amortissable. Les apports reportés sont comptabilisés comme apports dans les produits selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations correspondantes sont amorties.

iii) Apports reportés (provenant de sources non gouvernementales)

Les apports reportés (provenant de sources non gouvernementales) représentent la portion non amortie des apports utilisés pour les immobilisations en construction. Les apports reportés sont comptabilisés comme apports dans les produits selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations correspondantes sont amorties.

b) Les variations des apports reportés afférents aux immobilisations sont les suivantes :

Trois mois terminés le	30 juin 2911	
Solde au début de la période	175 538	$
Pertes non réalisées accumulées reclassées à l'état des gains et pertes de réévaluation (note 3)	120	
Apports des gouvernements		
Financement du gouvernement du Canada	3 200	
Autre aide du gouvernement du Canada	246	
Financement de la province du Manitoba viré des apports reportés	5 310	
Financement de la ville de Winnipeg viré des apports reportés	2 190	

8. Apports reportés afférents aux immobilisations (suite)

Trois mois terminés le	30 juin 2911
Apports non gouvernementaux	
Apports en capital des Amis du Musée virés des apports reportés	9 190
Intérêts et produits financiers sur les apports reportés	188
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations – gouvernement du Canada	(91)
Solde à la fin de la période	195 891 $

La portion non utilisée des apports reportés s'élevait à 23 776 $ (31 mars 2011 – 29 655 $)

9. Crédits parlementaires

Trois mois terminés le	30 juin 2011	30 juin 2010
Montant du Budget principal des dépenses pour les dépenses de fonctionnement et en immobilisations	2 250 $	3 350 $
Montants utilisés pour l'acquisition d'immobilisations	(246)	(82)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations – gouvernement du Canada	91	63
	2 095 $	3 331 $

10. Actif net investi en immobilisations

L'actif net investi en immobilisations est composé des éléments suivants :

	30 juin 2011	30 juin 2010
Immobilisations	177 094 $	150 862 $
Moins les montants financés par les apports reportés et les apports reportés afférents aux immobilisations	(172 115)	(145 883)
	4 979 $	4 979 $

11. Obligations contractuelles

En plus des engagements au 31 mars 2011, la Société a conclu des contrats à long terme supplémentaires d'une valeur de 7,6 millions de dollars pour des services de construction liés au projet de l'édifice qui exigeront des paiements à moins d'un an. On prévoit que l'édifice de base sera complété en 2012.